

**Université René Descartes Paris V  
Faculté de Médecine Cochin-Port-Royal**

**Diplôme Inter-Universitaire  
De  
Formation de Médecin Coordonnateur**

**22 HEURES SUR 24  
DANS UN EHPAD**

**Mémoire présenté par Jean-Loup VERSTRAETE**

**Sous la direction de Serge REINGEWIRTZ**

**Année 2002-2003**

# PLAN

1. Introduction 2
  
2. Décompte de « l'emploi du temps » des résidents
  
3. Les repas
  - De tous les jours
  - Les repas de fêtes calendaires
  - Les repas d'anniversaire
  - Les repas de fête d'établissement
  
4. Les visites
  
5. L'accompagnement des familles
  
6. La vie sociale dans les parties communes
  
7. Les spectacles
  - Intervenants extérieurs
    - Rémunérés
    - Echanges
    - Bénévoles
  - Intervenants intérieurs (ateliers)
  
8. Conclusion

# 1 Introduction

LA VIE

La vie est une chance, saisis-la.  
La vie est beauté, admire-la.  
La vie est béatitude, savoure-la.  
La vie est un rêve, fais-en une réalité.  
La vie est un défi, fais-lui face.  
La vie est un devoir, accomplis-le.  
La vie est un jeu, joue-le.  
La vie est précieuse, prends-en soin.  
La vie est une richesse, conserve-la.  
La vie est un mystère, perce-le.  
La vie est promesse, remplis-la.  
La vie est tristesse, surmonte-la.  
La vie est un hymne, chante-le.  
La vie est un combat, accepte-le.  
La vie est une tragédie, prends-la à bras le corps.  
La vie est une aventure, ose-la.  
La vie est la vie, défends-la.

Mère Teresa.

Que proposer pour éviter qu'un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes ne soit pas surnommer un « mouroir » comme malheureusement, on l'entend souvent ?

« La vie sans gaîté est une lampe sans huile »  
Walter SCOTT (1771 – 1832)

Une telle démarche permettrait dans un avenir plus ou moins proche que l'institutionnalisation de la personne âgée dépendante ne soit plus vécue comment un abandon, un placement que ce soit par le résident et/ou par sa famille, mais plutôt comme un changement de cadre de VIE, approprié à l'âge de l'individu.

"Vivre, ce n'est pas seulement satisfaire aux besoins matériels des organes, c'est aussi, plus encore peut-être, être conscient de la dignité

humaine ". Jules VERNE, précurseur de beaucoup de révolutions techniques mais également ici des théories des besoins de Maslow .

Ce qui prône, est uniquement le désir et le plaisir de la personne âgée.

« Celui dont l'âme est heureuse, ne ressent pas le poids des ans »

Platon

Que peut-on proposer ?

Comment le faire ?

Quelles expériences peut-on trouver sur le terrain ?

Leur nombre ?

Leurs réussites ?

Leur coût ?

Leurs limites ?

« Point n'est besoin d'espérer pour entreprendre, ni de réussir pour persévérer »

Guillaume d'Orange Nassau (1533 – 1584 ) dit le Taciturne

Ce travail a été fait essentiellement dans le cadre d' Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes de type « général », c'est-à-dire sans orientation spécifique de type Alzheimer, psychiatrique, ou handicapé physique.

Ce qui ne veut pas dire que de tels résidents ne soient pas dans les maisons de retraite concernées.

## **2 Décompte de « l'emploi du temps » des résidents**

« La pendule d'argent  
Qui dit oui  
Qui dit non  
Qui dit, je t'attends »  
Jacques BREL (1929- 1975)

Une journée se compose comme chacun sait de vingt-quatre heures.

Il a été estimé qu'en moyenne, dans un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, le temps moyen des soins médicaux et infirmiers par résident est de deux heures par jour.

Et cela sept jours sur sept !

Car pour nos résidents, le temps n'est plus régi par une activité professionnelle avec toutes ses contraintes ; il s'en suit une perte des repères temporaires avec toutes les conséquences que cela peut avoir sur l'augmentation de la désorientation temporo-spatiale dont sont si souvent atteints nos patients.

Nous allons essayé de décompter, chiffrer et quantifier le reste des heures de la journée qui s'égrainent afin qu'elles soient ressenties comme (plus) confortables, heureuses.

Nous sommes donc à vingt-deux heures.

On peut considérer que le sommeil nocturne avec sa phase d'endormissement et de réveil, occupe huit heures ; même si la personne âgée a un sommeil vrai moins important dans le temps.

Nous arrivons à seize heures.

Les repas principaux, déjeuner sans compter sa prolongation du café (une heure à lui seul) et dîner, prennent chacun une heure en moyenne en tenant compte de l'installation et désinstallation (très variable selon l'autonomie). Trois heures.

Les petits repas, petit-déjeuner et goûter, prennent chacun une demie heure.

Ceci fait quatre heures consacrées à l'alimentation.

Il est évident que ces temps de repas ne concernent que ceux du quotidien, sans aucune connotation festive ; nous reviendrons sur les possibilités à l'occasion de celles-ci.

Douze heures.

La sieste (assoupissement post-prandial) occupe bien souvent une heure (comme chez les actifs !).

Onze heures

La toilette et l'habillage et le déshabillage du soir avant le coucher représentent, chacun une demi-heure. Soit une heure et demie par jour.

Notre décompte arrive finalement à neuf heures et demi.

Nous ne sommes pas très loin des huit heures de travail quotidien des actifs.

Normal, nos résidents sont à la retraite.

Ce temps de « travail » des retraités est pris en charge par L'ANIMATION.

L'animation est dans le budget de l'hébergement qui, ipso facto, a déjà pris en charge : l'administration, les services techniques, 70% des Agents de Service Hospitalier, la restauration, les Contrats Emploi Solidarité sans oublier les Emplois Jeunes !

Cet état de fait n'est pas à négliger dans notre recherche de « changer le besoin par l'envie » (Daniel BALAVOINE) à ceux qui nous sont confiés.

Que faire de ce temps ? Pendant ce temps ? Temps qui peut être, paraître, si court à nous actifs, pleins de force, de vigueur et de vivacité ; mais qui, malheureusement, est souvent si long, rempli de tristesse, de solitude, de monotonie, de mélancolie, qui engendrent un cortège d'angoisses pour les personnes âgées.

### 3 Les repas

#### **Les repas de tous les jours**

« A mon âge, je n'ai plus que manger comme plaisir, tout le reste est parti »

Combien de fois avons-nous entendu cela, que ce soit chez des jeunes ou moins jeunes, âgés ou pas, dépendant ou non dépendant ?

Avant de parler d'animation, veillons à la demande des résidents. S'il en est une, elle est certainement là.

« C'est tellement agréable d'être autour d'une bonne table » Comme je l'ai entendu dernièrement.

Pour s'en convaincre, il n'est qu'à veiller le panneau d'affichage du Menu :

C'est un point de convergence des résidents au cours de leurs déambulations même intempestives.

Le lieu de discussions entre les résidents auxquelles est souvent associé le personnel qu'il soit des cuisines, direction (budget hébergement), médecins, infirmiers, auxiliaires médicaux, (budget soins), Agents de Service Hospitalier, Aide Soignants et Aide Médico-Psychologique (budget hébergement et budget soins).

Il importe déjà de soigner la dénomination des plats sans tomber dans un excès lyrique et rester « digeste ». Cela peut favoriser des discussions animées.

Nos résidents sont passés du stade adulte actif de « grands enfants » à celui de « vieux enfants » avec tous les souvenirs que cela comporte. Le goût de l'enfance devient prépondérant avec les composantes de l'époque de leur enfance et de sa région.

Nonobstant ces réminiscences à leur passé, la surprise de plats nouveaux est très souvent favorablement ressentie (cheeseburger, nems...).

Ceci nous amène à citer les repas à thème qui sont à eux seuls une animation à part entière (Chine, Espagne, Afrique du Nord, Alsace, etc. ...).

On ne peut pas ne pas rappeler le rôle de la commission des menus qui a entre autres objectifs celui d'associer les usagers au choix de leur restauration, d'effectuer les choix en fonction de ..., des goûts des patients,... Un représentant des usagers ainsi que des familles des usagers doivent siéger à cette commission. Ceci induit le problème de la représentativité.

De façon générale, sucreries, crèmes sous toutes leurs formes, desserts sont toujours appréciées.

Le soin apporté à la présentation, aux couleurs au service, est toujours ressenti avec bonheur.

Les repas peuvent favoriser les visites, les motiver, les prolonger, les entretenir.

Ici, le budget hébergement peut amortir une partie de ses investissements en facturant les repas des hôtes.

On ne saurait trop insister de l'importance des visites. Nous en reparlerons.

Il faut que les repas puissent être, pour la personne âgée une façon de recevoir « chez eux » ; il nous faut donc savoir instaurer et favoriser ces réceptions en proposant un éventuel salon à part où il y aura le service du résident et de ses invités.

Tout cela doit être pratiqué en tenant compte des goûts de chacun.

Les « petits repas », goûter et petits déjeuners revêtent une importance très grande voire hypertrophiée dans la sensation de confort chez les Personnes Âgées.

A ce compte là, ils doivent être respectés scrupuleusement.

## **Les repas de Fêtes calendaires**

Les Fêtes des calendriers civils et religieux rythment nos vies dès l'enfance.

Cette enfance reste profondément ancrée dans la mémoire des personnes âgées.

Toute démarche permettant une référence à l'enfance, apporte à chacun de nous une sensation de joie et de bonheur car elle nous remet dans le souvenir de « notre tendre enfance ».

Chez la personne âgée, ce retour est encore plus confortable, heureux avec une sensation de tendresse.

Les occasions de ces Fêtes calendaires permettent une mise en place de repas améliorés donc de joie, de passage des familles, d'amis et relations.

Les dimanches sont bien sur en tête de ligne et sont suivis par les grandes fêtes laïques et religieuses dont certaines ont de plus en plus une signification laïque, Noël en particulier.

Leurs fastes (culinaires, décorations des locaux communs- salles à manger-salons, couloirs...) doivent donc en tenir compte.

On peut rajouter cette fête importée, Halloween, avec son intérêt décoratif si peu gustatif.

## **Les repas d'anniversaire**

Les anniversaires des résidents sont bien sur montés en exergue, ne serait ce que par le gâteau d'anniversaire et ses bougies, dont le nombre doit respecter l'éventuelle dyspnée !

Le récipiendaire pourra ainsi partager et apporter de sa joie aux co-résidents et à ses invités familiaux et amicaux.

Souvent pour des raisons évidentes (coût, infrastructure, fatigue, gestion du personnel, emploi du personnel des intervenants extérieurs), la fête occupe un goûter qui est un repas dont l'importance psychologique et gustative, est loin d'être négligeable.

## **Les repas de « Fête de l'Etablissement »**

Ce genre d'animation demande une participation certaine de la direction, du personnel, des résidents, des intervenants extérieurs, des familles, des amis, voir des élus.

Il faut y ajouter le concours d'intervenants extérieurs : spectacle de danse et de chants.

Ceci implique un contrat de prestation artistique

Les cuisines sont en premier lieu concernées que ce soit du point de vue matériel, approvisionnement, technique, personnel.

Les Aides soignantes jouent un rôle important par leur présence avec la possibilité de rencontre conviviale avec l'entourage des résidents.

Les intervenants extérieurs (coiffeurs, manucure, pédicures, infirmiers libéraux, kinésithérapeutes, médecins traitants... ) peuvent profiter de cet instant privilégié pour se rencontrer entre eux, rencontrer le personnel, les résidents, les familles dans une situation festive.

Dans ce contexte spatial et temporel, le médecin coordonnateur DOIT donner le plein registre de sa fonction.

Certes, la direction doit s'investir également financièrement. D'autre part, c'est une image de marque pour l'établissement qui présente à cette occasion :

- la qualité de sa cuisine
- ses locaux
- sa direction
- la disponibilité du personnel
- la façon dont sont associés l'hébergement, la dépendance et les soins

## **4 Les visites**

Rappelons que les visites peuvent être favorisées, motivées et prolongées par les repas, les fêtes calendaires religieuses et laïques, les anniversaires, les fêtes d'établissement.

La possibilité des résidents à recevoir leurs relations familiales et amicales est une joie que nous devons favoriser par des mises à dispositions matérielles (mobilier, immobilière ...)

La possibilité de chambres d'hôte peut également être une alternative à l'éloignement.

La fréquence des visites a pu chiffrée et fractionnée comme suit :

- 60% : une fois par jour à une fois par semaine
- 25% : une fois par semaine à une fois par mois
- 1 à 5% : une à deux fois par an.

Cette dernière catégorie comprend entre autres, les enfants résidant à l'étranger et les enfants martyrs ce qui ne sont pas rares.

Une définition des statuts des « dames de compagnies » qui peuvent compléter et /ou suppléer les familles et amis, permet de décrire la position de chacun dans le fonctionnement de l'Etablissement.

Ces personnes peuvent faire des visites de soutien, accompagner aux animations, aux sorties individuelles ou en groupe et aider aux transferts.

Pour le grand âge, bien souvent la famille et les amis ne sont plus là, ou dans l'incapacité de visiter.

## **5 L'accompagnement par et des familles**

L'intégration des familles dans la vie des institutions est à rechercher et à poursuivre dans tous les domaines :

Activités de la vie quotidienne  
Projets d'animation

Malheureusement, leurs participations sont rares et souvent ponctuelles.

En effet, souvent les familles se sentent coupables du placement, avec la sensation fautive d'abandon, voire de deuil sans parler du moment où celui-ci arrive effectivement.

Elles ont donc plus besoin que capacité d'accompagnement.

Les associer aux activités, animations, repas ne peut que les aider dans l'intégration de leurs vieux parents mais également des familles elles même.

Ceci correspond à l'Article IV – Présence et rôle des proches- de la charte des droits et libertés de la Personne Agée Dépendante.

## **6 La vie sociale dans les parties communes**

Cette vie sociale est loin d'être négligeable si on y prête quelque attention.

Elle se situe généralement dans des lieux de passages : Hall d'entrée, Agora, ...

Evidemment, cette vie sociale est d'autant plus favorisée que l'Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes se situe au cœur du village, du quartier de la ville et de leur activité : marché, commerce, enfants allant puis rentrant de l'école, rythmant la vie, jardins publics où, aux beaux jours, les landaus et poussettes égailent les allées aux bancs publics reposants.

Il est certain que bon nombre d'institutions occupent des châteaux au sein de parcs aussi splendides que peu fréquentés et difficiles d'accès à des personnes à la mobilité réduite et âgées de surcroît.

Le passage des résidents, du personnel, des intervenants extérieurs donne des sujets de conversation avec leurs questions, interrogations, affirmations, confirmation comme sur la place d'un village à la terrasse d'un café par un beau jour de printemps.

Cela peut être le lieu de rencontres avec toutes les perspectives qu'elles peuvent avoir : mésentente, idylle.

A ce sujet, la vie amoureuse et sexuelle se poursuit même au grand âge et il faut les respecter.

Un panneau d'affichage y est le bienvenu avec les différentes activités proposées, date de passage d'intervenants extérieurs comme le coiffeur, pédicure, manucure, prêtre (quelque soit la confession) ; la fête du jour, les cartes postales reçues.

## 7 Les spectacles

Les animations musicales récoltent une grande participation, toute catégorie socioprofessionnelles confondues et spécialement pour la musique populaire où l'on peut noter une disparition momentanée du handicap de la démence avec plaisir et émotion apportant la sensation de « présence parmi nous ».

### **Intervenants extérieurs**

#### Rémunérés

Le concours d'intervenants extérieurs permet de monter des activités de différents styles :

- spectacles de
  - chants
  - danse
  - magie
  - reportages
  - cinéma, à l'intérêt très fluctuant.
- voyages en se rappelant que les sorties peuvent être angoissantes pour le personnel et de toute façon sont d'un coût très élevé.
  - Une sortie au restaurant peut être plus facilement organisable, moins onéreuse et transforme les résidents en leur faisant retrouver leur dignité.
  - Un voyage à la mer est extrêmement bénéfique mais l'âge peut être un gros handicap

- visite de musée (dont Le Louvre !)

- Musicothérapie

Je lui ferai une place à part tant j'ai la sensation qu'elle apporte à nos résidents.

Peut-être faudrait-il mieux le classer dans les ateliers tellement, la musicothérapeute peut, en les entourant de sa voix, les faire participer, s'exprimer et sortir de leur éloignement éventuellement démentiel.

Les percussions corporelles ont pour avantage d'une part de pouvoir produire de la musique, du rythme, sans l'aide d'instrument et d'autre part de faciliter pour la personne un repérage de son schéma corporel, une reprise de possession de son corps, de ses propres rythmes, une libération motrice et aussi de permettre de former un réel groupe en installant peu à peu une pulsation commune.

L'ambiance de jeu qui accompagne ces exercices paraît essentielle.

En séance de musicothérapie active, le canon fait partie des jeux de base, qu'ils se fassent en percussions corporelles, avec la voix ou sur des instruments. Il fait appel à l'attention, l'écoute, à la rigueur mais dans l'esprit de jeu toujours essentiel.

« C'est en jouant et seulement en jouant que l'individu... est capable d'être créatif et d'utiliser toute sa personnalité toute entière. C'est seulement en étant créatif que l'individu découvre son vrai soi » D. W. WINNICOTT

" La musique est le seul plaisir sensuel sans vice. "  
Samuel Johnson (1709 -1784)

La musique a cette faculté extraordinaire, en jouant les intermédiaires dans la relation, de faciliter une parole.

Ceux qui ont perdu les mots, ou ne peuvent plus les dire, peuvent fredonner une mélodie.

Celle-ci, inscrite dans le cerveau de façon indélébile, ramène les paroles perdues, impossibles à dire sans elle.

Le rythme remet le corps en mouvement.

La musique traverse le temps, transporte les événements de toute une vie.

Chargée de toutes nos émotions, elle ramène un vécu au présent permettant à celui-ci de reprendre sens et d'ouvrir un lendemain.

Bien sur, il ne faut ni oublier ni négliger l'importance de

- Coiffeur spécialement chez les femmes.
- Pressing
- Vente de bijoux ou d'autres objets comme on peut en trouver sur les étales des forains dans les marchés.

Bon nombre de professionnels font parvenir des brochures aux Etablissements d'Hébergement de Personnes Agées Dépendantes, que ce soit dans le domaine artistique ou du transport.

Tout ceci implique un contrat de prestation en bon et due forme.

## Échanges

Il est également possible de demander des échanges avec le milieu scolaire bien qu'il ne soit pas toujours facile de concilier les horaires et les contraintes administratives.

Quand ce genre d'échanges est possible, ils sont très souvent fructueux pour les deux entités malgré leur antipodisme dans l'échelle du temps de la vie.

Un jumelage entre un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, ne peut que favoriser la pérennisation de ces échanges.

- Chorales
- Conservatoires
- ...

## Bénévoles

Les bénévoles sont essentiels pour la bonne marche des ateliers.

Il va sans dire que les membres du personnel peuvent être, en dehors du service (temps de pause), des bénévoles.

Bien évidemment, si du personnel est embauché afin de faire de l'animation cela change le paysage et les possibilités de celle-ci.

Le détachement d'un ou plusieurs membres du personnel pour un temps plein ou partiel au profit de l'animation peut permettre un apport d'autant plus fructueux qu'il sera diversifié par le caractère de chacun ; tout en se rappelant que le travail d'équipe porte vraiment ses fruits quelque en soit le terme.

La bonne volonté ne voulant pas toujours dire efficacité, il faut leur apporter une aide par l'intermédiaire d'un encadrement formel.

- charte

- feuille de liaison
- livret d'accueil
- formation du bénévole
  - milieu gériatrique
  - secret professionnel
  - respect
- ...

Voir l'Article X – Qualification des intervenants - de la charte des droits et libertés de la Personne Agée Dépendante.

CHARTRE DU BENEVOLE  
(ASSOCIATIF)

MAISON DE RETRAITE ET DE GERIATRIE  
FONDATION DE ROTHSCHILD

Le bénévole répond à une demande de l'institution, une mission lui est confiée.

Le bénévole a une mission spécifique qui a été définie entre l'institution et l'association, il représente l'association et met en action ses fondements et ses valeurs.

Le bénévole s'engage dans une mission vis à vis de l'institution, des résidents et de l'association et accepte les modalités de l'organisation du bénévolat au sein de l'institution.

Le bénévole est régulier dans son engagement.

Le bénévole s'engage de son plein gré, d'une manière désintéressée, son action ne peut à aucun titre donner lieu à une quelconque rémunération.

Le bénévole vient compléter l'action des professionnels, sa mission est spécifique et distincte de celle des professionnels. Sa mission est d'apporter une aide et un soutien à toute personne qui le souhaite ou de répondre à des demandes spécifiques qui ont été définies préalablement entre l'institution et l'association.

Le bénévole cherche à construire un partenariat avec les professionnels.

Le bénévole est ouvert et actif pour faciliter son intégration dans les équipes de professionnels.

Le bénévole travaille en étroite collaboration au quotidien avec les équipes de professionnels et facilite les échanges d'informations pour optimiser la complémentarité et la qualité autour de la prise en charge des résidants.

Le bénévole intervient pour une mission qui vise à améliorer la prise en charge globale des résidants.

L'institution accueille le bénévole, il est associé à la prise en charge des résidants et est intégré dans le fonctionnement de l'institution.

Le bénévole applique les règles d'hygiène et de sécurité et respecte l'organisation du travail.

Le bénévole ne s'implique dans aucun soin, ni aide aux repas et ne participe à une aucune démarche administrative et financière concernant les résidants.

Le bénévole ne doit pas être à l'initiative de tout acte qui pourrait être un risque pour le résidant.

Son action est complémentaire de celle des autres bénévoles et des autres associations.

Le bénévole se situe toujours dans le respect des convictions, des croyances et des opinions de chacun.

Le bénévole est discret et respecte la confidentialité des informations et des faits dont il a connaissance dans l'exercice de sa mission, il s'engage à ne pas les diffuser.

Le bénévole porte un badge indiquant son nom, sa qualité et le nom de l'association à laquelle il appartient.

Le bénévole demande des conseils et un soutien dès qu'il se sent en difficulté dans sa mission et accepte d'être aidé.

Le bénévole s'engage à signaler toute difficulté qu'il viendrait à rencontrer dans l'exercice de sa mission.

Le bénévole reconnaît le rôle du responsable d'équipe associatif et du référent institutionnel et accepte de les rencontrer selon les rendez-vous prévus pendant sa mission.

Le bénévole doit se sentir responsable de ce son engagement et être capable de se remettre en cause et d'évaluer son action.

Le bénévole est dans une démarche d'amélioration de ses compétences et de qualité, il accepte les formations, le suivi et l'accompagnement dispensés par l'association et l'institution.

Le bénévole participe à l'amélioration et au développement du bénévolat au sein de l'institution, il partage ses suggestions avec le responsable associatif et le référent institutionnel.

Le bénévole s'engage à respecter la convention qui a été signée entre l'institution et l'association, la présente charte du bénévole, les droits des personnes âgées dépendantes en institution et le règlement intérieur de l'institution.

**FEUILLE DE LIAISON BENEVOLE / INSTITUTION**

<b>BENEVOLE</b>	NOM : XXX PRENOM :Yyyy
<b>ASSOCIATION</b>	NOM :
<b>REFERENT INSTITUTIONNEL</b>	NOM : Mme BOURDEAU PRENOM : Michèle
<b>REFERENT ASSOCIATIF</b>	NOM Mme M. ... PRENOM : TELEPHONE :
<b>SECTEUR :</b>	PAVILLON : ETAGE: TELEPHONE ETAGE :
<b>SURVEILLANT HOTELIER</b>	NOM : Mme M. PRENOM : TELEPHONE :
<b>SURVEILLANT SOINS</b>	NOM : Mme M. PRENOM : TELEPHONE :
<b>INFIRMIER REFERENT</b>	NOM :Selon planning PRENOM : TELEPHONE :
<b>GOVERNANT REFERENT</b>	NOM : Mme M. PRENOM : TELEPHONE :
<b>PARRAIN BENEVOLE</b>	NOM : PRENOM : TELEPHONE :

Les bénévoles doivent être dirigés en partenariat vers des associations ce qui permet de les assurer.

Il faut savoir que l'expérience a démontré que les associations communautaires ne représentent pas obligatoirement la meilleure solution à la question de l'encadrement.

Les bénévoles n'étant pas souvent intégrés aux réunions de service, ils ont fréquemment des difficultés relationnelles avec le personnel.

Pourtant, la présence des bénévoles améliore les conditions de vie des résidents et diminue leur agressivité, leurs déambulations dans les services et ainsi le travail du personnel.

## **Intervenants intérieurs (ateliers)**

- Atelier musique
- Atelier danse
  - . Les ateliers de danse sont parfois le lieu d'abandon des cannes et des déambulateurs de façon quasi miraculeuse.
  - . L'atelier danse de salon pouvant être attendu avec impatience et permet la découverte de certains dons.
- Atelier théâtre, auquel il a été vu la participation d'hémiplégique et d'aphasique avec succès.
  - Par ce style d'atelier, le résident est dans un premier temps « animé » puis il passe au stade d'animateur.
  - Ceci correspond parfaitement à l'article VI –Valorisation de l'activité- de la Charte des droits et libertés de la Personne Agée Dépendante.
- Atelier cirque
- Atelier journal avec comité de rédaction et éventuelle diffusion externe
- Atelier modelage dont l'activité apaise les déments de type Alzheimer
- Atelier peinture convenant bien aux psychotiques
- Les jeux de société
- Atelier cuisine (dans une tisanderie par exemple) marche souvent bien, apportant beaucoup de gaieté et génère à la fin de l'élaboration le passage des messieurs !
- Bibliothèque souvent bien fréquentée.

La favorisation du prêt de livre à gros caractères est très bénéfique.

- Atelier créatif où chacun repart avec son oeuvre.
- Atelier esthétique qui apporte convivialité, intérêt de la beauté, respect de son image. Cet atelier rejoint mais avec un abord différent l'intervenant Coiffure.
- Atelier tricot qui permet une récupération des automatismes, une valorisation, la notion de faire plaisir.
- Atelier conteur, nécessitant une formation en art thérapeutique, mais très apprécié des déments avec suivi de l'histoire, réactions, reconnaissance du conteur.

Dans ces cas de figure, un des points non négligeables est le don de la Personne Agée qui lui permet de recevoir.

- Atelier gymnastique.

Là, il faut mentionner l'existence de la Fédération Française de Gymnastique Volontaire qui propose :

Une conception de la santé axée sur une meilleure gestion du mieux être et du mieux vivre des individus

Le développement et le maintien du capital santé des seniors par la pratique sportive. La prévention des chutes chez les personnes âgées : bouger pour prévenir les chutes

Les automatismes d'évitement de la chute en milieu hostile : sols glissants, pièces non fonctionnelles, voies d'accès difficiles...

La représentation dans l'espace de la position de son corps,

Les coordinations sensori-motrices.

Mettre logo CRAM

De façon générale, les ateliers ont un impact très nettement supérieur à celui des animations.

Une invitation nominative aide à la participation.

Les ateliers contribuent à l'intégration, à l'adaptation des résidents arrivants « en deuil » souffrant de leur dépendance, de la proximité, de la vie en collectivité.

" La douleur de l'âme pèse plus que la souffrance du corps. "  
Publius SYRIUS ( 1er siècle av JC )

Bien qu'ils n'aient pas un but thérapeutique affiché, ils ont un impact direct sur l'efficacité de la thérapeutique qu'elle soit médicamenteuse, kinésithérapie, psychologique voire psychiatrique.

Grâce aux ateliers, il y a création de liens sociaux, d'échanges qui peuvent être très profonds.

" L'indifférence est le sommeil de l'âme. "  
Charles-Simon FAVART ( 1710 - 1792 )

Cependant, un problème d'accompagnement par le personnel se fait souvent sentir et peut devenir une lourde contrainte.

Le dossier des encadrants est un gros dossier qui fait appel aussi bien à des professionnels qu'à des bénévoles.

## **8 Conclusion**

Au fur et à mesure de la prise de conscience du vieillissement de la population et de sa dépendance, différents moyens ont été mis en œuvre pour en améliorer la prise en charge.

La loi médico-sociale de 1975 et sa modification de 2002 ont apporté des améliorations et principes qui permettent de plus facilement appréhender l'animation et ses problèmes.

Dans les principes de cette réforme, il a été inclus la notion d'amélioration de la qualité par la signature d'une convention tripartite.

Cette convention détermine entre autre la présentation concrète d'un budget ternaire dont l'un des trois pôles est celui de l'hébergement.

Le budget de celui-ci contient l'animation que ce soit dans le poste personnel ou dans le poste matériel.

Rappelons que dans le projet de soins d'un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes, il est stipulé : « Le but principal est, tout en respectant le désir de la personne, son individualité dans la collectivité de vie, de lui permettre de se resocialiser, ou de maintenir une socialisation avec son environnement familial.

Il faut se fixer des objectifs simples et réalistes, en équipe pour lui permettre malgré les handicaps de vivre dans la dignité, le confort, en privilégiant de petits plaisirs ou des moments de la vie qui lui sont chers »

" Ce qui m'intéresse, ce n'est pas le bonheur de tous les hommes c'est celui de chacun."

Boris VIAN (1920 - 1959 )

Dans ce travail à l'esprit à la fois qualitatif (philosophique) et quantitatif (inventaire non exhaustif), nous avons essayé d'apporter un fragment de réponse à cette question de l'animation pour laquelle les instances gouvernementales actuelles ont chargé de mission Monsieur Bernard HERVY dont le rapport a été rendu fin Juin 2003 et pour lequel il est attendu une réponse.

Sous le haut patronage du Secrétariat d'Etat aux personnes âgées, les premiers états généraux de l'animation en gérontologie ont à leur programme les objectifs et construction d'une charte de l'animation en gérontologie.

On peut tout faire.  
Mais pas n'importe quoi.  
Et encore moins n'importe comment.